

DEPARTEMENT DU GERS

COMMUNE DE NOGARO

PLAN LOCAL D'URBANISME

REGLEMENT GRAPHIQUE

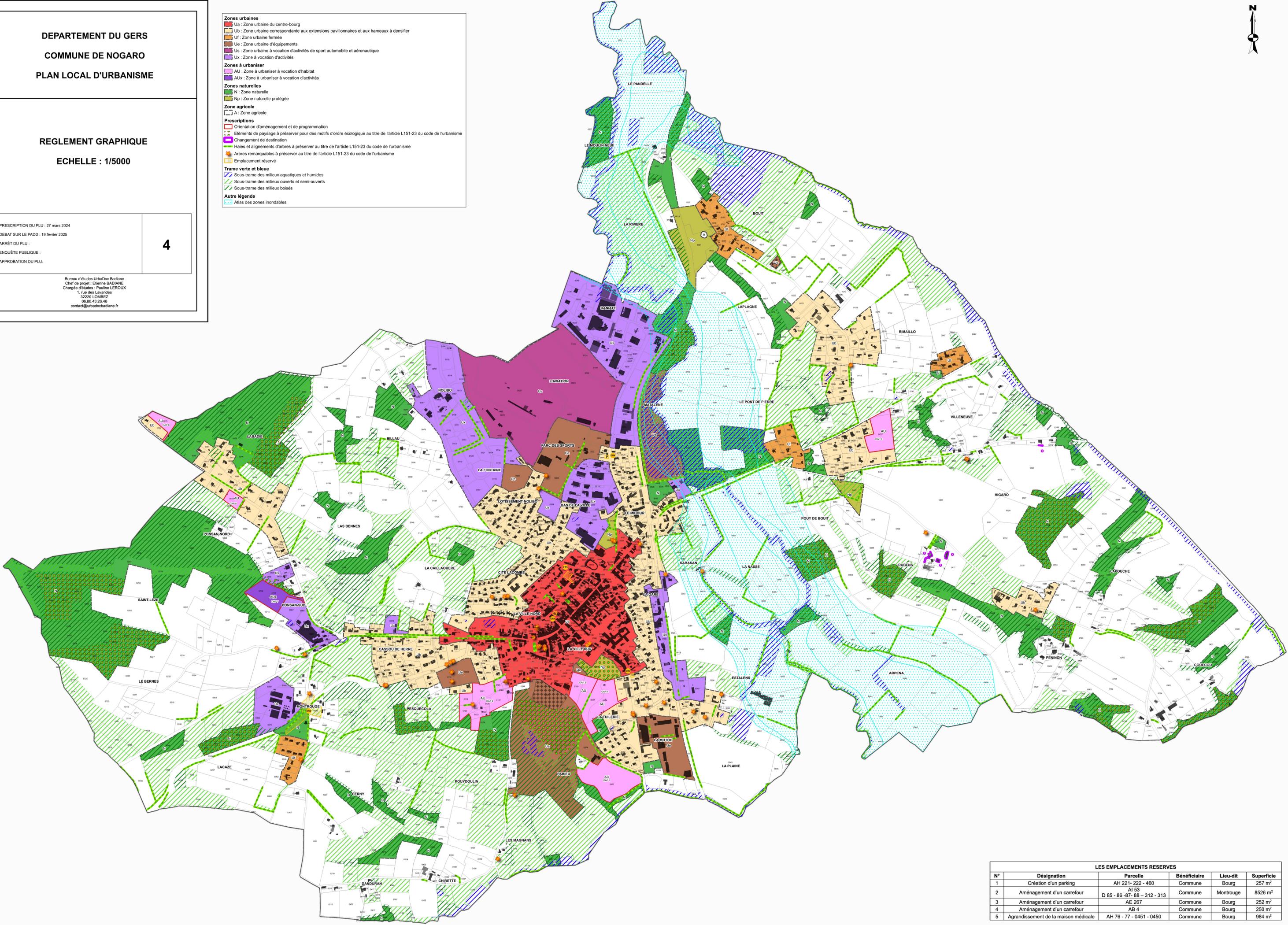
ECHELLE : 1/5000

PRESCRIPTION DU PLU : 27 mars 2024
DEBAT SUR LE PADD : 19 février 2025
ARRÊT DU PLU :
ENQUÊTE PUBLIQUE :
APPROBATION DU PLU :

4

Bureau d'études UrbaDoc Badiane
Chef de projet : Etienne BADIANE
Chargé d'études : Pauline LEROUX
1, rue des Lavandes
32220 LOMBEZ
06 80 43 26 46
contact@urbadocbadiane.fr

- Zones urbaines**
- Ua : Zone urbaine du centre-bourg
 - Ub : Zone urbaine correspondante aux extensions pavillonnaires et aux hameaux à densifier
 - Uf : Zone urbaine fermée
 - Ue : Zone urbaine d'équipements
 - Us : Zone urbaine à vocation d'activités de sport automobile et aéronautique
 - Ux : Zone à vocation d'activités
- Zones à urbaniser**
- AU : Zone à urbaniser à vocation d'habitat
 - AUx : Zone à urbaniser à vocation d'activités
- Zones naturelles**
- N : Zone naturelle
 - Np : Zone naturelle protégée
- Zone agricole**
- A : Zone agricole
- Prescriptions**
- Orientation d'aménagement et de programmation
 - Éléments de paysage à préserver pour des motifs d'ordre écologique au titre de l'article L151-23 du code de l'urbanisme
 - Changement de destination
 - Haies et alignements d'arbres à préserver au titre de l'article L151-23 du code de l'urbanisme
 - Arbres remarquables à préserver au titre de l'article L151-23 du code de l'urbanisme
 - Emplacement réservé
- Trame verte et bleue**
- Sous-trame des milieux aquatiques et humides
 - Sous-trame des milieux ouverts et semi-ouverts
 - Sous-trame des milieux boisés
- Autre légende**
- Atlas des zones inondables



LES EMPLACEMENTS RESERVES					
N°	Désignation	Parcelle	Bénéficiaire	Lieu-dit	Superficie
1	Création d'un parking	AH 221- 222 - 460 AI 53	Commune	Bourg	257 m ²
2	Aménagement d'un carrefour	D 85 - 86 -87- 88 – 312 - 313	Commune	Montrouge	8526 m ²
3	Aménagement d'un carrefour	AE 267	Commune	Bourg	252 m ²
4	Aménagement d'un carrefour	AB 4	Commune	Bourg	250 m ²
5	Agrandissement de la maison médicale	AH 76 - 77 - 0451 - 0450	Commune	Bourg	984 m ²